

CH_VB 20016180 vom 14. März 1988

Bundesverwaltung, 1988-03-14, DE

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ch_vb__td_class__metadataCell__20016180__td_

FR: CH_VB 20016180 du 14 mars 1988

IT: CH_VB 20016180 del 14 marzo 1988

Erwägungen

E. 14

mars 1988 Meinerseits kann ich Ihnen versichern, dass Anträge der Fraktionspräsidentenkonferenz, sofern sie an und für sich gegen Bestimmungen des Réglementes verstossen, Ihnen in Zukunft schriftlich ausgeteilt werden, bevor Sie darüber zu befinden haben. Abstimmung - Vote Für den Ordnungsantrag Stamm 88 Stimmen Dagegen 47 Stimmen #ST# 88.323 Dringliche Interpellation der sozialdemokratischen Fraktion Asea Brown Boveri (ABB). Abbau von Arbeitsplätzen Interpellation urgente du groupe socialiste Asea Brown Boveri (ABB). Licenciements Wortlaut der Interpellation vom 1. März 1988 Seit Beginn dieses Jahres haben sich die schwedische Firma Asea und die schweizerische Brown Boveri (BBC) zu einem im Elektrobereich weltweit führenden Konzern zusammengeschlossen. Die unterschiedlichen Leistungs- werte (Produktivität, Ertragslage, Forschungseffekte, usw.) und Organisationsstrukturen sollen einanderdurch Restruk- turierungsmassnahmen angepasst werden. Die diesbezüg- lich schlechtere Kenndaten aufweisende BBC muss sich deshalb dem leistungsstärkeren nordischen Partner anglei- chen. Die ersten sozialen Folgen dieser Konzentrations- und Straf- fungsbemühungen werden jetzt sichtbar: Nachdem die BBC schon im vergangenen Jahr rund 1000 Stellen gestrichen hat, sollen in den nächsten beiden Jahren nochmals 2500 Arbeitsplätze in der Region Baden-Zürich aufgehoben wer- den. Bei der Begründung durch den Konzern fällt auf, dass primär externe Gründe (Exportbedingungen, Währungssi- tuation, hohe Produktionskosten, Exportrisikogarantie) gel- tend gemacht werden und firmeneigene Fehlentscheide und -einschätzungen nicht zur Sprache kommen. Es ist aufgrund der Produktivitäts- und Ertragsersparungen der Konzernleitung wahrscheinlich, dass dies nur die ersten Schritte einer weiteren Arbeitsplatzschrumpfung sind. Diese massiven Eingriffe haben nicht nur Folgen für die Firma. Sie treffen eine ganze Region und den Aargau insgesamt. Denn die BBC stellt rund einen Drittel aller regionalen Arbeits- plätze zur Verfügung, und rund 40 Prozent der Bevölkerung in der Umgebung sind direkt oder indirekt vom Geschäfts- gang dieser Firma betroffen. Zwischen dem Konzern und der regionalen Gemeinschaft besteht eine Art Schicksalsge- meinschaft. Die grosse Verunsicherung der ganzen Beleg- schaft ob der unklaren Zukunft und die gestern bekanntge- gebenen Abbaumassnahmen belasten die Wohlfahrt des Ostaargaus massiv. Zudem ist die BBC für die schweizeri- sche Maschinen- und Elektroindustrie lange Zeit eine Art Glanzstück gewesen. Der Zusammenschluss zwischen der ausländischen Asea und der Brown Boveri ist aller Voraussicht nach nur der Beginn weiterer internationaler Fusionen grosser einheimi- scher Firmen. Im Raum der Europäischen Gemeinschaft nehmen die Zusammenschlüsse seit einiger Zeit stark zu. Der Druck zu Firmenkooperationen steigt in Anbetracht der angekündigten EG-Binnenmarktentwicklungen. Der Bundesrat wird deshalb gebeten, die folgenden Fragen zu beantworten: I. Wie beurteilt der Bundesrat den Arbeitsplatzabbau der schweizerischen

ABB und dessen Folgen für die Allgemeinheit kurz- oder längerfristig? 2. Wurden die zuständigen Bundesbehörden im Rahmen des Zusammenschlusses Asea Brown Boveri und beim gestern angekündigten Arbeitsplatzabbau konsultiert und/ oder informiert? Bei dieser Gelegenheit ist darauf hinzuweisen, dass die schwedischen Behörden die geplante Fusion der Asea genehmigen mussten. Die Gewerkschaften notabene auch. 3. Zu welchen Massnahmen sieht sich der Bundesrat angesichts der Betroffenheit einer Region und eines Kantons durch diesen grossen Arbeitsplatzverlust veranlasst? Vor allem die 1500 tangierten Mitarbeiterinnen und Mitarbeiter des industriellen Bereiches können nicht einfach durch andere Betriebe in der Region absorbiert werden. 4. In einem Schreiben des Präsidenten des Verwaltungsrates der ABB an aargauische Parlamentarier wird festgehalten, dass die Bedingungen und die Situation der Exportrisikogarantie ebenfalls Ursachen der Abbaumassnahmen darstellten. Was meint der Bundesrat zu diesem Vorwurf? 5. Wie stellt sich der Bundesrat ganz generell zu diesen internationalen Fusionen schweizerischer Firmen mit leistungsstarken und damit dominierenden ausländischen Konzernen, welche mit einem Teil ihrer Anpassungsmassnahmen das Gemeinwesen bei uns belasten? Texte de l'interpellation du 1er mars 1988 Depuis le début de l'année, l'entreprise suédoise Asea et la société suisse Brown Boveri ont fusionné et constituent désormais un des premiers groupes électrotechniques dans le monde. Les critères de rendement (productivité, situation financière, effets de la recherche, etc.) ainsi que les structures d'organisation des deux firmes présentent des différences et doivent être harmonisées par des mesures de restructuration. La société Brown Boveri qui atteint de moins bons chiffres qu'Asea doit donc s'aligner sur son partenaire suédois qui est plus performant. Voilà donc que se font sentir les premiers effets, sur le plan social, de ces efforts de concentration et de rationalisation: alors que Brown Boveri avait déjà supprimé un millier d'emplois l'an passé, on annonce maintenant le licenciement de 2500 autres travailleurs pour les deux prochaines années dans la région de Baden-Zürich. Justifiant cette décision, le groupe invoque en premier lieu des facteurs externes (conditions d'exportation, situation monétaire, coût élevé de la production, garantie contre les risques à l'exportation) mais ne relève aucune erreur de décision ou d'évaluation de la part de l'entreprise. Si l'on considère les perspectives de productivité et de rendement indiquées par la direction du groupe électrotechnique, il est possible que cette contraction des emplois ne s'arrête pas là. Or, les conséquences de ces licenciements massifs ne touchent pas que l'entreprise. C'est toute la région et le canton d'Argovie qui en subissent le contre-coup. Brown Boveri occupe en effet un tiers des travailleurs de la région et environ 40 pour cent de la population des environs est touchée, directement ou indirectement par la marche de l'entreprise. Le groupe et la région partagent en quelque sorte le même sort. L'énorme inquiétude qui pèse sur tout le personnel quant à son avenir et les mesures de compression annoncées hier portent une grave atteinte au bien-être de la population dans tout l'Est de l'Argovie. Pourtant Brown Boveri a été des années durant le fleuron de l'industrie suisse des machines et de l'électrotechnique. Selon toute vraisemblance, le fusionnement entre l'entreprise étrangère Asea et la société Brown Boveri n'est que le début d'une série d'opérations semblables que devront effectuer des grandes entreprises suisses. Dans la Communauté européenne, les fusions d'entreprises ont fortement augmenté ces derniers temps. La perspective du marché unique européen pousse les entreprises à s'unir. C'est pourquoi, nous invitons le Conseil fédéral à répondre aux questions suivantes: 1. Que pense-t-il des licenciements annoncés par ABB en Suisse et de leurs conséquences pour la collectivité à court et à long terme?

Schweizerisches Bundesarchiv, Digitale Amtsdrukschriften Archives fédérales suisses, Publications officielles numérisées Archivio federale svizzero, Pubblicazioni ufficiali digitali Fragestunde Heure de questions In Amtliches Bulletin der Bundesversammlung Dans Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale In Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale Jahr 1988 Année Anno Band I Volume Volume Session Frühjahrssession Session Session de printemps Sessione Sessione primaverile Rat Nationalrat Conseil Conseil national Consiglio Consiglio nazionale Sitzung 10 Séance Seduta Geschäftsnummer --- Numéro d'objet Numero dell'oggetto Datum 14.03.1988 - 14:30 Date Data Seite 260-268 Page Pagina Ref. No 20 016 180 Dieses Dokument wurde digitalisiert durch den Dienst für das Amtliche Bulletin der Bundesversammlung. Ce document a été numérisé par le Service du Bulletin officiel de l'Assemblée fédérale. Questo documento è stato digitalizzato dal Servizio del Bollettino ufficiale dell'Assemblea federale.

E. 14.30

h Vorsitz - Présidence: Herr Reichling Fragestunde - Heure des questions Frage 31 : Grendelmeier. Abrüstungsabkommen. Gute Dienste der Schweiz Accord sur le désarmement. Bons offices de la Suisse In dieser Woche treffen in Bern die Verteidigungsminister der USA und der UdSSR zusammen. An diese Gespräche knüpfen sich grosse Hoffnungen auf Fortschritte bei der Rüstungskontrolle, vor allem auch bei den chemischen Waffen. Ist der Bundesrat bereit, die guten Dienste der Schweiz bei der Kontrolle eines Abkommens über das Verbot oder die Reduktion chemischer Waffen anzubieten und für die Aus- bildung und Bereitstellung der nötigen Experten zu sorgen ? M. Felber, conseiller fédéral: La Suisse suit de très près et depuis des années les négociations qui se déroulent dans le cadre de la Conférence du désarmement, à Genève, où elle ne possède du reste que le siège d'observateur. Il y est actuellement question d'une interdiction globale des armes chimiques. Dans ce domaine, la principale difficulté et l'obstacle majeur à la conclusion d'un traité proviennent du problème de la vérification. Au stade actuel de la conférence, il est question de confier ce problème à une nouvelle agence à créer, du type de l'Agence internationale de l'énergie atomique dans le domaine nucléaire. A ce propos, un groupe de travail suisse, constitué de spécialistes de l'administration fédérale et de l'économie privée, s'efforce également d'apporter son concours pour la solution de cette délicate question. Le Conseil fédéral, dans la mesure de ses possibilités, est prêt à donner suite à des sollicitations qu'il reçoit au sujet de la vérification dans le domaine des armes chimiques. C'est ainsi qu'à la demande du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies un expert suisse a, durant ces dernières années, participé à l'examen d'engagement d'armes chimiques dans la guerre Iran-Irak. Les échantillons recueillis sur le terrain, à cette occasion, ont été analysés dans notre laboratoire des armes chimiques de Spiez. Frau Grendelmeier: Ich bin sehr froh für Ihre Antwort, dass beim Bundesrat ein prinzipielles Interesse vorhanden ist. Die Hauptschwierigkeit ist - ähnlich wie beim Umweltkriegs-übereinkommen - die Kontrolle. Wäre es auch denkbar, dass der Bundesrat zum Beispiel an internationalen Konferenzen immer wieder entsprechende Vorstösse unternehmen könnte? M. Felber, conseiller fédéral: Je puis vous rassurer, Madame Grendelmeier, dans chacune des négociations multilatérales ou bilatérales auxquelles nous prenons part, la Suisse et le Conseil fédéral rappellent le voeu exprimé par vous-même et par notre population d'aboutir à un accord sur la suppression des armes chimiques. Question 32: Brélaz. Schweizer Pavillon an der Expo in Brisbane. Energieverschwendung Pavillon suisse de l'EXPO de Brisbane. Promotion du gas- pillage d'énergie Le pavillon suisse de l'exposition de Brisbane contiendra, dans une région chaude, un pavillon de ski artificiel.

Que pense le Conseil fédéral de l'image que donne un gaspillage d'énergie aussi patenté, financé par la Confédération, à l'heure où le Conseil fédéral prône des économies d'énergie? M. Felber, conseiller fédéral: Il est exact que notre pavillon contient, entre autres, une petite piste de ski d'une longueur de 40 mètres, avec une dénivellation de 8 mètres. Ces dimensions sont modestes. La neige utilisée est artificielle, ce n'est pas un canon à neige qui la fournit; elle est produite sur une base chimique, à Brisbane même. La matière première, une fois déposée sur la piste, ne devra plus être renouvelée pendant toute la durée de l'exposition. La neige est maintenue en bonne condition par un système de tuyauterie réfrigérante, comparable à ceux que l'on utilise dans un réfrigérateur ou pour une patinoire. En comparaison avec la demande d'énergie globale du pavillon, - air conditionné, illumination, téléphérique, cuisines du restaurant, ordinateurs du stand d'information - le coût énergétique de la piste de ski est tout à fait minime. Certes, vous avez raison, il peut paraître un peu osé, même douteux, de permettre, aux antipodes, dans une région chaude, de pratiquer le ski. Je peux cependant vous assurer que c'est précisément cet élément surprenant et surréaliste qui, avant même l'ouverture de l'exposition, a provoqué un intérêt très grand auprès du public australien pour le pavillon suisse de Brisbane. M. Brélaz: On peut se demander si les Australiens savent que la Nouvelle-Zélande n'est qu'à 2000 km et que l'on peut très bien y skier sans venir en Suisse. La question fondamentale concerne les aspects paradoxaux, peut-être qu'à l'avenir, on va nous demander 10 millions de francs - comme dans le cas présent - pour, lors d'une future exposition, aller faire des démonstrations de réfrigérateurs au Groenland. Dans ces conditions, je demande à Monsieur le conseiller fédéral Felber si, dorénavant, dans les projets d'expositions mondiales, on pourrait nous tenir au courant de ce qu'il est prévu de faire dans les grandes lignes, avant de voter les crédits. M. Felber, conseiller fédéral: M. Brélaz me surprend un peu, dans la mesure où j'ai découvert, après lui, que ces éléments concernant l'exposition de Brisbane figuraient dans le message. Par conséquent, j'ai l'air mieux renseigné que lui qui l'a lu quelques mois avant moi. Je peux simplement lui rappeler qu'il n'y a pas de canons à neige, que l'autorité fédérale australienne de la santé a examiné de très près les moyens que nous utilisons et que, d'autre part, Monsieur Brélaz, l'élément intéressant, c'est que le froid créé par cette piste de neige nous fera faire des économies sur la climatisation de l'ensemble du pavillon suisse. Frage 33: Föh. Ereignisvorsorgeverordnung Ordonnance sur la prévention des pollutions accidentelles Im Nachgang zum Chemie-Brandfall von Schweizerhalle hat der Bundesrat eine Störfallverordnung in Aussicht gestellt. Meines Wissens soll daraus eine Verordnung zur Verhinderung und zur Begrenzung der Folgen von ausserordentlichen Ereignissen (Ereignisvorsorgeverordnung) werden. Da die Kantone, um ihrerseits Katastrophenverhinderung und Katastrophenbewältigung effizient planen und durchführen zu können, dringend auf diese Verordnung angewiesen sind, frage ich:

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.